Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 79 (2017)

Heft: 2

Rubrik: ASETA

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Techniques adéquates de châssis et de freinage

Outre les objets statutaires habituels et une élection de remplacement au comité, la technique automobile a tenu la vedette à l'assemblée annuelle.

Roman Engeler



Daniel Schilling, agriculteur et mécanicien en machines agricoles, succède à Stefan Sauter au comité de la section schaffhousoise.

Les innovations ainsi que les thèmes sensibles des techniques de châssis et de freinage ont fait l'objet de la conférence tenue par Peter Meier à l'occasion de la 92^e Assemblée annuelle de la section Schaffhouse de l'ASETA. Ce dernier travaille sur cette thématique depuis plus de trente ans dans sa firme éponyme de construction de véhicules spéciaux. A l'aide d'images animées, il a fait percevoir de manière saisissante les lois physiques dont il faut tenir compte lors du processus de freinage (décélération des masses). Il a ajouté que l'on ne pouvait pas simplement les déjouer. « La masse totale de la remorque devrait toujours pouvoir être ralentie de façon autonome peu avant le véhicule de traction, a insisté Peter Meier, parce que c'est le seul moyen de garder le train routier en place. » Il a recommandé aux participants à l'assemblée d'équiper leurs nouvelles acquisitions de systèmes déjà éprouvés de freins à air comprimé. Peter Meier a encore rappelé que la puissance aux freins de l'ensemble de l'attelage devait être adaptée aux capacités du tracteur sur toutes les combinaisons de véhicules de tractions et de remorques plus anciens

Nouveau membre au comité

Le président Bruno Gnädiger a ouvert la 92^e Assemblée générale de la section schaffhousoise en projetant le film de présentation de l'ASETA tourné l'an dernier, avant de revenir sur les événements marquants de l'année mentionnés dans son rapport détaillé. Bien que les comptes affichent une perte due à des facteurs explicables, la cotisation reste inchangée. Le programme d'activités reprend celui de 2016. Un temps fort sera sans aucun doute l'organisation de l'Assemblée des délégués 2017 de l'ASETA à la mi-mars. Un nouveau membre a été élu au comité en la personne de Daniel Schilling. Il succède à Stefan Sauter qui y a siégé pendant 17 ans et qui s'est particulièrement mobilisé pour les tests de pulvérisateurs et les championnats de conduite.



Michel Lugeon cède la place à Jean-Luc Mayor

Michel Lugeon passe la main à Jean-Luc Mayor après avoir siégé au comité de la section vaudoise de l'ASETA durant 20 ans dont six en tant que président.

Roman Engeler

En présence des conseillers nationaux Werner Salzmann, président de l'ASETA, et Jacques Nicolet, actuellement candidat à l'élection au Conseil d'Etat vaudois, Michel Lugeon a dirigé pour la dernière fois l'Assemblée générale de la section Vaud. Dans son rapport annuel circonstancié, il a abordé, outre les sujets spécifiques à la section avec l'organisation de l'assemblée des délégués à l'échelon suisse en point d'orgue, des thèmes de politique agricole et internationale. Il a également noté avec plaisir que deux membres de sa section, Bernard Nicod (vice-président) et Laurent Vernez (comité), se sont vu confier des tâches de responsabilité à l'ASETA sur le plan national en tant que vice-président et membre du comité

Quant à Michel Lugeon, il a réduit son activité en démissionnant du comité de la section Vaud qu'il a présidé pendant 6 ans et dont il était membre depuis 1997. Pour lui succéder, l'assemblée a élu Jean-Luc Mayor à la présidence et Yannick Chambaz, de Bremblens, au comité. Les comptes présentés par la gérante Virginie Bugnon ont été bouclés avec un bénéfice de 2500 francs. Le capital propre et le fonds de réserve sont corrects. La moitié des agriculteurs vaudois sont d'ailleurs affiliés à l'ASETA. De surcroît, la section a réussi à conclure un partenariat avec l'entreprise de lubrifiants Motorex.

Conférences spécialisées

Jean-Daniel Etter, de l'organisation « ProConseil », a donné un aperçu des méthodes actuelles de l'agriculture de précision. Il a présenté les systèmes disponibles de guidage par satellite en considérant leur précision et leur coût et en indiquant leurs avantages et leurs inconvénients. Dans son exposé, Bertrand Dubois, du Service des automobiles et de la navigation (SAN) du canton de Vaud, a rappelé la teneur de certaines prescriptions en lien avec l'attelage des machines au tracteur. Les longueurs maximales, porte-à-faux avant, charges par essieux et signalisations étaient des thèmes familiers pour la majorité de l'assistance. Si au cours des dernières années la technique a connu un développement foudroyant, la loi ne s'y est que peu adaptée, si bien que de nombreux agriculteurs circulent de nos jours sur les routes sans être parfaitement en conformité avec la loi. L'ASETA vaudoise améliore la communication avec ses membres et inaugure sont nouveau site internet www. asetavaud.ch.



Le comité avec Virginie Bugnon, gérante, à sa gauche Michel Lugeon et Jean-Luc Mayor (présidents sortant et élu, de g. à d.), de même que Yannick Chambaz (nouveau membre, devant à gauche).



Agro-entrepreneurs Suisse

Révision des statuts reportée

Lors de leur assemblée générale, les membres d'Agro-entrepreneurs Suisse ont discuté des adaptations ponctuelles à apporter à leurs statuts, mais la décision finale a été reportée à l'année prochaine.

Roman Engeler

En projetant un film qui comparait la croissance et l'alimentation actuelle de la population mondiale avec le développement de la production agricole des dernières décennies, le président Willi Zollinger a ouvert à Forum Fribourg la 14^e Assemblée générale qui marquait le début du LUTaCH, le premier congrès d'Agro-entrepreneurs Suisse. « Nous contribuons à ce qu'il y ait encore assez à manger dans le monde », a-t-il lancé avec une pointe d'ironie. Même si l'effectif de l'association a un peu diminué l'an passé, l'assistance a applaudi les neuf nouveaux membres, dont sept de la Suisse romande.

Fruits récoltés

Comme de coutume, le vice-président Nicolas Pavillard a présenté les activités de l'année écoulée. Il a signalé que l'on commençait à recueillir les fruits du nouveau concept. Ainsi, les premières éditions du magazine d'information Agro-Luchs et une notice explicative sur le thème «Remorques de transport pour les agro-entrepreneurs » sont parues et on a complété le portefeuille de sponsors avec trois entreprises supplémentaires. Enfin, le LUTaCH a pu être mis sur pied avec un programme intéressant. A ce propos, Nicolas Pavillard a remercié le comité organisateur composé de Markus Schneider (président), Marlis Biland, Thomas Estermann, Oskar Schenk et Roger Stirnimann. Ce dernier officiait d'ailleurs pour la dernière fois en qualité de gérant d'Agro-entrepreneurs Suisse. Sa succession n'est pas encore tout à fait réglée.

Les comptes ont bouclé avec un chiffre d'affaires de près de 400 000 francs et un bénéfice de 6000 francs. Le budget prévoit un chiffre d'affaires encore supérieur de 500000 francs avec une charge de 3000 francs. Parmi les activités au programme figurent des rencontres conviviales, ainsi que la participation aux « Agroline-Feldtage » et une riche offre de formation continue sur le freinage et la sécurité du transport. La collaboration avec l'ASETA doit s'intensifier, même si le statut de section doit être changé en celui d'association chez cette dernière. La révision des statuts inscrite à l'ordre du jour s'est révélée plus compliquée. Finalement, il a été décidé de reporter le vote final à l'année prochaine. L'assemblée a été conclue par les allocutions de Werner Salzmann, président de l'ASETA, et Mauro Ryser, collaborateur scientifique à l'OFAG



Agro-entrepreneurs Suisse a organisé son premier LuTaCH à Forum Friburg. Le gérant sortant Roger Stirnimann (à d.) est félicité pour son travail par le vice-président Nicolas Pavillard (à g.).

Principauté de Liechtenstein

Renouveau au Liechtenstein

Après une pause de quelques années, la section de la principauté de Liechtenstein de l'ASETA a de nouveau tenu une assemblée au Restaurant Hirschen à Eschen (FL).

Roman Engeler



En tant que membres du comité, ils sont responsables de la section (de g. à d.): Damian Wohlwend (vice-président), Christian Wolfinger (actuaire), Dominik Kaufmann (assesseur) et Leopold Schurti (président). Manque sur la photo Fabian Becker (gérant et caissier).

Entièrement renouvelé à la dernière assemblée ordinaire des membres, le comité de la section de la principauté de Liechtenstein de l'ASETA a pris un certain temps avant d'être réellement actif. Avec la convocation à l'assemblée de cette année, la pause est maintenant terminée, ainsi que le président Leopold Schurti l'a déclaré dans un esprit autocritique. La section est malgré tout passée de 78 à 82 membres en trois ans et souhaiterait être de nouveau plus dynamique à l'avenir. Elle pense par exemple à organiser un championnat de conduite de tracteur et à intensifier les échanges avec les sections suisses voisines. L'assistance n'a cependant pas voulu augmenter la cotisation avant de constater que le programme ne soit vraiment mis en place.

L'ASETA se fait connaître

Représentant l'association faîtière, Aldo Rui, directeur, Ueli Günthard, membre du comité, et Roman Engeler, rédacteur en chef et directeur de la publication du périodique Technique Agricole, ont renseigné l'assistance sur ses activités. Ils ont rappelé les prestations dont les membres de la section peuvent bénéficier : le conseil juridique, les possibilités de formations (continues) sous forme de cours et le périodique qui publie des informations du monde de la technique agricole. En outre, il a été mentionné que l'association exerce une influence auprès de différentes autorités et administrations pour défendre les intérêts de ses membres et qu'elle leur propose des voyages spécialisées appréciés.

ZG

Présentation actuelle des faits

Outre les affaires statutaires, le brassage correct du lisier était au cœur de l'Assemblée annuelle de la section zougoise de l'ASETA.

Ruedi Hunger

En ouvrant la 61e Assemblée générale de la section Zoug, bien fréquentée, le président Philipp Freimann a constaté que l'on ne devait plus forcément, à l'époque actuelle, dire la vérité, mais de « présenter bien ». « Pour avoir une bonne vue d'ensemble des faits, il est nécessaire de rechercher les différentes informations, y compris celles qui plaisent moins », a-t-il conseillé.

Les affaires statutaires de l'assemblée ont été rapidement traitées. Le président, les membres du comité et les réviseurs de comptes ont été reconduits dans leurs fonctions. L'an passé, 16 personnes ont suivi le cours de base de caristes et quatre celui de chariots télescopiques. Pour la première fois, 10 pulvérisateurs avec souffleuse ont été testés par l'ASETA-Zoug, avec le soutien du Service spécialisé en arboriculture et de la section Lucerne. Ce sont encore 31 pulvérisateurs pour grandes cultures qui ont été contrôlés. Le gérant Beat Betschart a présenté les comptes annuels clôturés sur un résultat légèrement négatif. Le comité et l'assistance n'ont vu aucune raison d'augmenter la cotisation (actuellement à 85 francs). La section compte en ce moment 397 membres. Willi Gut, de l'école d'agriculture de Schluechthof, est brièvement revenu sur la démonstration d'injecteurs à patins à la mi-août.

Technique de lisier

La seconde partie de l'assemblée a été animée par Beat Süess, directeur commercial de l'entreprise Hochdorfer Gülletechnik. On peut résumer la thématique présentée avec la phrase suivante : « Transporter du fumier n'est pas difficile, mais le brasser correctement l'est beaucoup plus. » Fondamentalement, le brasseur doit être adapté au type et à la forme de la fosse à lisier. Beat Süess a indiqué les meilleures combinaisons entre le brasseur, la fosse et le lisier. Il a rappelé que la planification, ou plutôt la construction, constituait la base d'une fosse où l'on peut bien mélanger le fumier. Hochdorfer Gülletechnik installe avec efficacité des convertisseurs de fréquences afin que les pompes fonctionnent dans leur plage de performances optimale.



Le comité de la section zougoise avec le président Philipp Freimann au centre.



Sous le signe de la collaboration

La section genevoise de l'ASETA a tenu sa 89^e Assemblée générale à la salle communale de Laconnex. L'occasion de revenir sur la collaboration avec les services de l'Etat pour l'aménagement des routes.

Gaël Monnerat



L'association genevoise des propriétaires de tracteurs (AGPT) souhaite que les mesures de modération du trafic soient installées de manière à ne pas trop gêner les conducteurs de véhicules

Dans son rapport, Christophe Bertholet, président de l'Association genevoise des propriétaires de tracteurs (AGPT), est revenu sur une année marquée par les récoltes médiocres. Il a aussi évoqué les interventions menées par sa section afin d'améliorer – ou de rendre possible parfois – les déplacements des engins agricoles sur les routes genevoises. Il relève que ses actions ont permis de faire reconnaître l'AGPT comme un partenaire fiable pour la réalisation d'aménagements routiers fonctionnels et utilisables avec les engins agricoles modernes.

Nouveautés pour les tests de pulvérisateurs

L'année dernière, l'AGPT a contrôlé 31 pulvérisateurs arboricoles et 22 machines utilisées en grandes cultures. Jusqu'à présent, l'Association genevoise des paysans et paysannes pratiquant la production intégrée (AGRI-PIGE) tenait une liste des pulvérisateurs du canton. Cet organisme envoyait chaque année des rappels aux agriculteurs dont les pulvérisateurs devaient être testés et s'occupait de l'encaissement des frais des tests. Il est apparu que ces activités étaient incompatibles avec l'organisation des contrôles PI. Elles ont donc dû cesser. Un accord a été trouvé entre AGRI-PIGE et l'AGPT pour que cette dernière puisse gérer la liste existante et continuer de prévenir les propriétaires des pulvérisateurs à tester. Les agriculteurs devront dorénavant payer les tests auprès des experts de l'AGPT.

Au chapitre des activités, l'AGPT a aussi organisé un voyage de 2 jours à la découverte de la Gruyère, d'une centrale de stockage et de conditionnement de légumes du Mittelland. Même si le nombre de participants est réduit, Christophe Bertholet relève l'excellente ambiance et les belles rencontres que ces voyages engendrent.

L'AGPT compte à ce jour 258 membres. L'exercice écoulé boucle sur un bénéfice de 3300 francs. Tous les points à l'ordre du jour ont été acceptés à l'unanimité. Avant de clôturer l'assemblée et d'inviter les participants à prendre l'apéritif, Christophe Bertholet a encore annoncé l'intention de son association d'utiliser les moyens financiers disponibles pour soutenir des projets ou des initiatives en faveur de l'agriculture genevoise.



Cours de conduite de tracteurs pour femmes

Mercredi 12 avril ou jeudi 13 avril 2017, de 9 h à 16 h Centre agricole de Liebegg, à Gränichen

Obtenir des explications complètes sur un tracteur, manœuvrer le tracteur avec ou sans remorque, connaître des outils portés comme la pirouette ou l'andaineur à toupies, et les atteler au tracteur sans stress ni contrainte de temps.

Thèmes abordés: maniement du tracteur, contrôles importants, manœuvres des tracteurs, des remorques et des outils portés en toute sécurité, situations dangereuses à la ferme, perception et maîtrise du terrain et de la route.

Ce cours s'adresse aux femmes qui désirent approfondir leurs connaissances pratiques des tracteurs. Le permis de circulation de la voiture ou du tracteur est demandé. Des connaissances préalables ne sont pas nécessaires.

Responsable du cours: Hansjörg Furter, centre agricole de Liebegg Prix: CHF 110.—, matériel de cours et repas de midi inclus si le mari, le partenaire ou l'ami est un membre de AVLT; CHF 130.— pour nonmembres.

Inscription jusqu'au 29 mars 2017 au: Centre agricole de Liebegg 5722 Gränichen, secrétariat des cours, Marianna Kühn, tél.: 062 855 86 15, kurse@liebegg.ch.

Soirée technique argovienne: freins de remorque

Jeudi 6 avril 2017, de 19 à 22 h Centre agricole de Liebegg, à Gränichen

En raison de l'harmonisation à l'échelle européenne des exigences requises pour les freins de remorques agricoles, les nouvelles prescriptions légales entreront prochainement en vigueur en Suisse aussi pour la construction de nouveaux véhicules. Elles concernent les remorques, les tracteurs avec des vitesses limitées à 30 et 40 km/h, ainsi que les freins pneumatiques et hydrauliques.

Thèmes abordés: changements et solutions techniques pour les freins pneumatiques et hydrauliques, compatibilité avec les véhicules existant. **Responsable du cours:** Hansjörg Furter, Centre agricole de Liebegg **Conférencier:** Erich Guggisberg, Paul Forrer AG, Bergdietikon L'inscription n'est pas nécessaire. La manifestation est ouverte à tous les intéressés.

« Au travail avec des chevaux! »



Du 18 au 21 avril 2017, de 19 à 22 h Centre agricole de Liebegg, à Gränichen

Le Centre agricole de Liebegg, à Gränichen (AG), et la Communauté d'intérêt pour le cheval de trait (IG Arbeitspferde) organisent un cours destiné aux personnes intéressées par la traction animale. Ce cours, avec chevaux et outils, se déroule du 18 au 21 avril 2017; la formation porte sur les travaux de labour, de fenaison, de transport et le débardage.

Les soirées sont consacrées à la théorie sur l'alimentation du cheval de trait et à diverses discussions. Le cours demande des connaissances de base en allemand. Délai d'inscription: le 1^{er} mars 2017. Informations auprès de: Ernst Rytz, président de l'IG Arbeitspferde, tél. 079 522 34 84, e-mail me.rytz@teleport.ch, ou Manuel Ender, Centre agricole de Liebegg, tél. 062 855 86 80, e-mail manuel.ender@ag.ch



FR

Formation pour le permis G

L'Association fribourgeoise pour l'équipement technique de l'agriculture (AFETA), avec l'aide des instructeurs de la Police cantonale, met sur pied des cours en vue de l'obtention du permis de conduire de la catégorie G (véhicules automobiles agricoles dont la vitesse maximale n'excède pas 30 km/h). Cette catégorie donne aussi le droit de conduire des cyclomoteurs.

Ces cours auront lieu pendant une journée, soit le lundi 10, le mardi 11 ou le mercredi 12 avril 2017. Ils sont destinés aux jeunes garçons et filles nés avant le 1er mars 2004.

Les bulletins d'inscription sont disponibles auprès des secrétariats des CO du canton ou auprès de l'AFETA, laurent.guisolan@fr.ch, 026 305 55 58. L'inscription est possible jusqu'au 15 mars 2017. Impérativement respecter ce délai!

Cours de conduite pour agricultrices et jeunes conducteurs

Samedi 11 mars, de 9h à 16h Institut agricole de Grangeneuve, à Posieux

Obtenir des explications complètes sur un tracteur, manœuvrer le tracteur avec ou sans remorque... sans stress ni contrainte de temps. L'Association fribourgeoise pour l'équipement technique de l'agriculture (AFETA) met sur pied un cours de conduite d'une journée qui s'adresse particulièrement aux agricultrices et jeunes conducteurs de véhicules agricoles avec un permis valable (cat. B, C, D, F et G). Aucune autre connaissance préalable n'est requise.

Prix: CHF 110.– pour les épouses et enfants de membres et CHF 130.– pour les non-membres (inscription, café-croissant, repas de midi et gilet de sécurité inclus).

Inscription jusqu'au 24 février 2017: AFETA, Laurent Guisolan, rte de Grangeneuve 31, 1725 Posieux, tél.: 026 305 55 58.

La campagne de test de freins 2017

L'AFETA maintient sa campagne de test de freins pendant l'année 2017. Ces tests sont destinés aux chars et remorques en tout genre, 30 ou 40 km/h, qui tout au long de l'année remplissent leur rôle, dont la maintenance est trop souvent négligée. Important: les convois doivent être équipés pour les tests de freins de service hydraulique ou pneumatique. Avantage: l'AFETA prend en charge pour ses membres un montant de 50 francs par essieu sur le prix du test. Pour cela, il vous suffit d'envoyer une copie de la facture à l'adresse suivante:

AFETA / FVLT, Laurent Guisolan, rte de Grangeneuve 31, 1725 Posieux. Cette offre n'est pas valable pour l'achat de nouveau matériel ou en cas de convocation ultérieure à une expertise.



Offre de cours actuelle

Examen théorique de cyclomoteur ou de tracteur: les cours de préparation à l'examen théorique du permis de conduire des cyclomoteurs ou des tracteurs ont lieu le mercredi après-midi.

Tarifs des cours incluant la plate-forme d'apprentissage en ligne (24 cartes de théorie): CHF 70.— pour les membres et CHF 90.— pour les non-membres. Dates des prochains cours: mercredi 5 avril 2017, à Sursee, de 13 h 15 à 17 h 30; mercredi 17 mai 2017, à Hochdorf, de 13 h 15 à 17 h 30

Examen théorique de scooter ou de voiture: préparation en ligne pour CHF 29.—

Cours de base de scooter et moto: à Büron et à Sursee CHF 300.– pour les membres et CHF 320.– pour les non-membres. Cours n° 601: samedi 18 mars 2017, de 8 à 12 h; samedi 1er avril, de 13 à 17 h. Cours n° 603: samedis 22 et 29 avril 2017, de 13 à 17 h

Cours de théorie sur le trafic routier: à Sursee, Schüpfheim et Hochdorf: CHF 220.– pour les membres, CHF 240.– pour les non-membres. Cours n° 402: 4 soirs, les lundis et mardis: 13, 14, 20 et 21 mars 2017 de 19 à 21h, à Hochdorf. Les cours n'ont lieu que si le nombre de participants est suffisant.

Offre combinée pour les scootéristes plus avantageuse que les prix à l'unité. Apprendre la théorie en ligne/cours de base 1 et 2 (8 leçons)/cours de théorie sur le trafic routier (4×2 leçons);

CHF 539.– pour les membres, CHF 579.– pour les non-membres

Cours de théorie camion: constitué de 32 leçons réparties par journée sur quatre semaines (un jour de cours par semaine). Le cours est composé de modules et on peut le commencer chaque semaine.

Le prochain cours commence le 16 mars 2017 à Lucerne.

Informations et inscription: (sous réserve de changements de lieux, de contenus, de prix ou de durée de cours) auto-école de la LVLT, Sennweidstrasse 35, 6276 Hohenrain, tél.: 041 467 39 02, fax: 041 460 49 01, courriel: info@lvlt.ch

Date des tests de pulvérisateurs 2017

13 et 14 mars 2017: tests des pulvérisateurs avec souffleuses 15 et 20, 23, 27 et 28 mars 2017: tests des pulvérisateurs pour grandes cultures

Les propriétaires de pulvérisateurs qui n'ont pas reçu d'invitation et qui souhaitent faire tester leurs dispositifs sont priés de nous contacter au courriel info@lvlt.ch ou par téléphone au 041 467 39 02.



Assemblées de cercles

3 mars 2017, 20 h, Restaurant Adler, Schwanden: ce qu'il faut savoir sur les pneus agricoles



Voyage en Suède du 4 au 13 juin 2017

Un voyage fertile en surprises dans le sud de la Suède avec un guide germanophone est organisé par le VTL /Landtechnik.

Prix par personne en chambre double: CHF 2700.—, chambre individuelle: CHF 600.—. Compris dans le prix: vol, bus, nuitées, visites d'entreprises, entrées, guide local, 9 petits déjeuners, 6 repas de midi, 9 repas du soir.

Délai d'inscription: 25 février 2017. Merci de vous inscrire rapidement, le nombre de places est limité.

Inscription et informations plus détaillées: VTL/Landtechnik, Markus Koller, Weierhofstr. 9, 9542 Münchwilen, 071 966 22 43

Programme du voyage: dimanche 4 juin: vol avec Swiss de Zurich à Stockholm. Dès le lundi 5 juin: tour de ville de Stockholm, visites du musée maritime Vasa, d'une exploitation laitière de moutons et de bovins, du parc national Tyresta, de la ferme Brobygard avec des cultures de céréales, où l'accent y est mis sur l'« équilibre entre l'économie et l'écologie », et de l'exploitation laitière Bleckenstad avec son magasin de la ferme. Visite de la fabrique de machines Väderstad, du musée de la fabrique Huskvarna et de la ferme qui comporte 30 sortes de poires et quelque 20 sortes de cerises et de prunes, découverte de Göteborg et de Malmö avec l'intéressante exploitation agricole Källunda. Des veaux et des porcs y sont élevés, à côté de cultures de pommes de terre, de céréales et de fourrage. Autres visites de la petite entreprise Jordnara, des vergers de pommes et de kiwis Musteri, du parc d'élans Grönasens et du royaume du verre avec une douzaine de huttes en verre. On peut notamment voir les maîtres souffleurs travailler et acheter des pièces d'artisanat. Mardi 13 juin : vol de retour de Stockholm à Zurich.

Contrôle des pulvérisateurs en horticulture et en viticulture

Du 20 au 31 mars 2017 à Altnau

Les pulvérisateurs doivent être présentés au contrôle en parfait état technique. Pour vous inscrire aux tests 2017 de pulvérisateurs en horticulture, merci d'indiquer votre adresse, votre numéro de téléphone, ainsi que les données de votre appareil: type et capacité de la cuve, âge, outil tiré ou semi-porté.

Inscription jusqu'au 1^{er} mars 2017 auprès de: VTL Landtechnik, gérance, Markus Koller, Weierhofstrasse 9, 9542 Münchwilen; info@tvlt.ch



Contrôle professionnel des machines

Lorsque les agriculteurs respectent la Loi sur la circulation routière, ils peuvent se dégager plus aisément de la responsabilité en cas d'accident. Cependant, il n'est pas facile de se procurer un aperçu des exigences minimales légales et de s'orienter dans la jungle de la réglementation. Avec l'assistance de l'Office de technique agricole et de prévention des accidents du Strickhof, vous pouvez effectuer une liste des défectuosités de votre parc de machines. Ainsi, vous pouvez vérifier si les équipements de vos machines et véhicules sont en bon état de marche et conformes à la loi. **Prix:** CHF 100.— par exploitation pour les membres de l'ASETA-Zurich, CHF 120.— pour les non-membres. **Renseignements:** auprès de la Fachstelle Landtechnik und Unfallverhütung du Strickhof, tél.: 058 105 99 52, ou Stefan Pünter, ASETA-Zurich, courriel: puenter@hombi.ch

Offre de test de freins de l'ASETA-ZH

Vendredi 10 mars 2017, à LARAG, Riedgrabenstrasse 26, Rümlang Vendredi 17 mars 2017, à AGIR, Niedermattstrasse 3, Obfelden

Afin que vous puissiez à l'avenir circuler en toute légalité et sécurité, l'ASETA Zurich propose, en collaboration avec le Strickhof, la possibilité de tester les freins à un prix avantageux. Un contrôle des freins et son procès-verbal vous renseignent sur l'état de vos freins. Des tests seront également effectués sur les freins de remorques des épandeurs à fumier et des tonnes à lisier.

Prix: CHF 30.– par essieu pour les membres de l'ASETA Zurich, CHF 50.– pour les non-membres

CHF 50.– pour les non-membres

Inscription: Stefan Pünter, 079 694 49 41, ou puenter@hombi.ch

Assemblées générales



Vendredi 24 février 2017, 13 h 15



Lundi 6 mars 2017, 19 h 30, Ristorante La Perla à Sant'Antonino



Jeudi 9 mars 2017, 20 h, Restaurant Hirschen à Wangen





Jeudi 9 mars 2017, 10 h, Restaurant Le Peu-Péquignot, Le Noirmont





Lundi 27 mars 2017, Centre agricole Ebenrain à Sissach



Mercredi 15 février 2017, 10 h, Auberge de l'Ange à Attalens



Mercredi 15 février 2017, 20 h, Forum im Ried à Landquart



Vendredi 24 février 2017, 13 h 15, Lussi's Hofmetzg, Rochushostatt, à Oberdorf

20 ans à l'ASETA

Au début janvier 1997, Käthi Spillmann est entrée au secrétariat de l'ASETA à Riniken, succédant à Eveline Althaus-Kallbermatten et Elisabeth Bühler. Engagée d'abord à 35 %, elle était chargée de la comptabilité et de l'administration des membres. A cela se sont ajoutés au fil des années les travaux de secrétariat proprement dits, de sorte que Käthi Spillmann a augmenté son taux



d'activité à 80 %. En 20 ans, elle a vu défiler quatre directeurs: Werner Bühler, Jürg Fische, Willi von Atzigen et Aldo Rui. Le comité de l'ASE-TA et les collaborateurs félicitent Käthi Spillmann à l'occasion de cet anniversaire et lui souhaitent beaucoup de satisfaction dans son travail à l'ASETA.

Formation pour le permis G

Les jeunes gens doivent suivre des cours de théorie en vue de l'obtention du permis de conduire de catégorie F/G. L'examen réussi donne le droit de conduire sur la voie publique des véhicules à moteur agricoles dont la vitesse maximale est de 30 km/h.

Conditions de participation au cours:

• Age minimum de 14 ans (selon le canton, le cours peut être suivi un à deux mois avant l'anniversaire [il peut l'être dès le 13e anniversaire dans la section Grisons])

Pour plus d'informations, consultez le site www.fahrkurse.ch.

Contact: Yvonne Vögeli, Strohegg 9, 5103 Wildegg, 062 893 20 41, sektion.ag@agrartechnik.ch

Contact: Peter Gerber, 031 879 17 45, Hardhof 633, 3054 Schüpfen, bvlt@bluewin.ch

Lieu et dates de cours: Centre agricole d'Ebenrain (cours préparatoire)/MFP Münschenstein (examen): 5.4.2017 et 29.4.2017; 13.9.2017 et 23.9.2017; 8.11.2017 et 25.11.2017

Contact: Marcel Itin, Hof Leim 261, 4466 Ormalingen, 076 416 27 13, marcelitin@gmx.ch

Lieu et dates de cours: lundi 10, mardi 11 ou mercredi 12 avril 2017 Contact: AFETA, Laurent Guisolan, rte de Grangeneuve 31, 1725 Posieux, laurent.guisolan@fr.ch, 026 305 55 58

Lieux de cours: Landquart, Ilanz, Thusis, Davos, Scuol et Samedan Contact: Luzia Föhn, 081 322 26 43, Landguart, foehn@ilnet.ch, svlt-gr.ch

Lieux de cours: Cernier et Fleurier

Contact: M. Bernard Tschanz, ch. du Biolet, 2042 Valangin, bernardtschanz@net2000.ch

SG, AI, AR, GL

Lieux et dates de cours: cours 1: Schwanden StVA, 11 mars 2017, de 13 h 30 à 17 h 15 : cours 2 : Schwanden StVA, 11 mars 2017, de 8 h 15 à 12 h Contact: Hans Popp, 071 845 12 40, Karrersholz 963, 9323 Steinach, hanspopp@bluewin.ch

Lieu de cours: Herblingen (GVS Agrar AG)

Contact: VLT-SH Geschäftsstelle, Martin Müller, Haldenhof 286, 8213 Neunkirch, 079 656 74 58, www.vlt-sh.ch

Lieu de cours: Büren ou Wallierhof Riedholz: cours préparatoire; MFK: examen Contact: Beat Ochsenbein, 032 614 44 57, ochsebeis@bluewin.ch

Contact: Florian Kälin, Geschäftsstelle VLT Schwyz und Uri, 055 412 68 63, 079 689 81 87, info@glarnernbeef.ch (sic!)

TG

Lieux et dates de cours: Bürglen, Märwil, 4.3.2017 et 15.3.2017; Alterswilen, 11.3.2017 et 22.3.2017; Neukirch-Egnach, 25.3.2017 et 1.4.2017; Müllheim, 22.4.2017 et 3.5.2017; Uesslingen, 29.4.2017 et 10.5.2017; Münchwilen, 17.5.2017 et 24.5.2017; Altnau, 17.6.2017 et 28.6.2017; Bürglen, 19.8.2017 et 2.9.2017; Müllheim, 28.10.2017 et 8.11.2017. Contact: VTL/Landtechnik, Markus Koller, 071 966 22 43, Weierhofstrasse 9, 9542 Münchwilen

Lieu et dates de cours: Oulens-sous-Echallens, mars et juin 2017 Contact: ASETA-Section vaudoise, Virginie Bugnon, chemin de Bon-Boccard, 1162 Saint-Prex, v.bugnon@bluewin.ch

ZG

Contact: Beat Betschart, 041 755 11 10, beatbet@bluewin.ch

Lieu du cours: Strickhof, Lindau. Contact: SVLT ZH, Eschikon, 058 105 98 22, Postfach, 8315 Lindau, www.svlt-zh.ch

Le réseauteur

Hansjörg Uhlmann est agriculteur et né en 1964. Depuis 2006, il préside la commission spéciale « Technique agricole Thurgovie » de la Société d'agriculture de Thurgovie (VTL/Landtechnik). Sur les 64 ha de son exploitation de Neugrüt à Bonau, il cultive des pommes de terre, des betteraves sucrières, du blé, des haricots d'industrie et du maïs. Il possède encore un vignoble d'un hectare planté de pinot noir et de müller-thurgau. Avec un troupeau de 52 vaches laitières, il ne pourrait plus se passer de son robot de traite, un Lely A2 installé en 2000. L'affouragement est aussi automatisé.

Sa famille l'aide modestement dans son travail. Ses deux fils sont encore trop jeunes et son père Hans, président d'honneur de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA) qu'il a présidée avant Max Binder, n'est plus en âge de travailler. Sa compagne Milena est quant à elle très occupée par sa propre entreprise spécialisée dans la technique d'éclairage LED et la construction d'étables.

Il s'engage dans d'autres domaines en lien avec l'agriculture. Il est notamment médiateur entre les membres de Union Maraîchère Suisse (UMS) et la Swiss Convenience Food Association. Il siège aussi au comité d'organisation du salon Tier & Technik et a été élu au Conseil communal de Wigoltingen il y a six ans. Il gère le dicastère Nature et Environnement. En entrant dans la Commission de Technique agricole de la VTL, il accéda directement au poste de président. Cette association est très dynamique. Elle compte près de 1300 membres parmi les 3000 exploitations agricoles thurgoviennes à plein temps. Des producteurs de baies à ceux de lait, presque toutes les organisations et commissions agricoles y sont représentées.

« Dans la VTL, la Commission Technique agricole occupe une position forte », explique Hansjörg Uhlmann, «nous sommes aussi actionnaires du Cercle de machines de Thurgovie. Le réseau est dense et stable et le comité est jeune et très dynamique. Chacun se complète idéalement. Cette cohésion nous apporte un poids énorme auprès des autorités cantonales et politiques. »

Hansjörg Uhlmann pense que si l'on soigne son réseau et que l'on est ouvert au dialogue, les problèmes sont déjà à moitié résolus. Il met un point d'honneur à entretenir des contacts privilégiés avec le Service cantonal des constructions, la police, l'Office de la circulation ainsi qu'avec l'école d'agriculture d'Arenenberg. Il s'engage aussi pour que les relations avec les sections voisines de l'ASETA soit les meilleures possibles.

Propos recueillis par Dominik Senn.

Les cours ASETA

Lieux des cours de conduite G40

6276 Hohenrain LU

6472 ***Erstfeld UR

7302 Landquart GR

6430 Schwyz SZ

6702 **Claro TI

7130 Ilanz GR

7430 Thusis GR

7524 Zuoz GR

7550 Scuol GR

8180 Bülach 7H

8200 ***Schaffhausen SH

8303 Bassersdorf ZH

8460 Marthalen ZH

8500 Frauenfeld TG

8836 Biberbrugg SZ

8867 Niederurnen GL **8932** Mettmenstetten ZH

9133 Sitterdorf TG

9200 Gossau ZH

9436 Balgach SG **9465** Salez SG

9602 Bazenheid SG

*** nouveaux lieux

* en français

** en italien

8856 Tuggen SZ

1260 *Nyon VD

1315 *La Sarraz VD **1510** *Moudon VD

1562 *Corcelles-près-Payerne VD

1630 *Bulle FR

1890 *Saint-Maurice VS

1964 *Conthey VS

2208 *Les Hauts-Geneveys NE

2720 *Tramelan BE

2852 *Courtételle JU

3186 Düdingen FR

3 160 Dudingen

3250 Lyss BE

3267 Seedorf BE

3421 Lyssach BE

3510 Konolfingen BE

3550 Langnau i. E. BE

3770 Zweisimmen BE

3792 Saanen BE

3800 Interlaken BE

3930 Visp VS

4222 Zwingen BL

4415 Lausen BL

TTIS Lausen D

4702 Oensingen SO

5040 Schöftland AG

5505 Brunegg AG

6056 Kägiswil OW

6130 Willisau LU

6210 Sursee LU

Cours de conduite G40

Tout titulaire d'un permis de catégorie G qui a participé au cours de conduite G40 est autorisé à conduire des véhicules spéciaux et des tracteurs agricoles à une vitesse de 40 km/h au maximum. Le cours de conduite G40 de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture est reconnu par l'Office fédéral des routes (OFROU) et annoté dans le permis de conduire.

Formation OACP

Lieu: Riniken AG

Module	Date	Date de cours	
Premiers secours	Me	01.03.2017	
Véhicules et technique	Je	02.03.2017	
OTR 1 et tachygraphie	Ve	03.03.2017	

Cours pour caristes

Reconnu par la SUVA. Cours sur les chariots élévateurs à contrepoids et télescopiques instruction sur les chargeurs de ferme

Des cours sont prévus en automne 2017

Cours de soudure

Des cours sont prévus en automne 2017

Des informations et renseignements supplémentaires sont disponibles sur:

www.agrartechnik.ch

www.fahrkurse.ch

www.g40.ch

056 462 32 00 ou zs@agrartechnik.ch







Programme détaillé, conditions de participation et frais des cours sur www.coursdeconduite.ch et www.g40.ch

Impressum

79e année

Editeur

Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA)

Werner Salzmann, président Aldo Rui, directeur

Rédaction

Tél.: +41 56 462 32 50

Roman Engeler: roman.engeler@agrartechnik.ch Gaël Monnerat: gael.monnerat@agrartechnik.ch

Ruedi Hunger: hungerr@bluewin.ch

Ruedi Burkhalter: r.burkhalter@agrartechnik.ch

Abonnement, changement d'adresse

Case postale, 5223 Riniken

Tél.: +41 56 462 32 00, fax +41 56 462 32 01

www.agrartechnik.ch

Directeur de la publication

Roman Engeler, case postale, 5223 Riniken,

Tél.: 079 207 84 29

Courriel: roman.engeler@agrartechnik.ch

Annonces

Stämpfli SA

Vanessa Jost, cheffe des annonces

Tél.: +41 31 300 63 87

Courriel: inserate@staempfli.com

Tarif des annonces

Tarif valable: 2015

Rabais de 25 % sur la combinaison avec *Schweizer Landtechnik*

Production et expédition

Stämpfli SA

Wölflistrasse 1, 3001 Berne

Paraît 11 fois par an

Prix de l'abonnement

Suisse: CHF 110.– par an (TVA incluse) Gratuit pour les membres ASETA Etranger: CHF 135.– (TVA exclue)

Prochain numéro

Thème principal

Fumure/protection des végétaux

Marché

Quads et Gators en agriculture

Impression

Test du «Novacat A10» de Pöttinger

Sécurité

Stop à la négligence

L'édition 3/2017 paraîtra le 16 mars 2017. Dernier jour pour les ordres d'insertion: 24 février 2017.